

**Royaume du Maroc**  
Ministère des Affaires Etrangères  
et de la Coopération



المملكة المغربية  
وزارة الشؤون الخارجية  
والتعاون

# Alliance Des Civilisations **Plan d'action national**

Alliance of Civilisations - Morocco - National Action Plan (2010 - 2012)

*« Nous devons ensemble partir à la reconquête de la raison et des valeurs qui fondent la légitimité d'un espace de convivialité où les mots de dignité, de justice et de liberté auront à s'exprimer de la même façon et à se conjuguer avec les mêmes exigences, quelles que soient nos origines, nos cultures ou nos spiritualités. »*

Sa Majesté Le Roi Mohamed VI, Roi du Maroc

# Préambule

**C**reuset pluriculturel tout au long de son histoire séculaire, le Maroc s'est forgé une identité mouvante, riche de brassages multiples, irriguée en permanence par le mouvement des hommes et des idées, confortée dans sa diversité et son ouverture sur l'universel par des choix de gouvernance politique, culturelle et sociale qui confèrent à son engagement en faveur des principes et valeurs de l'Alliance des Civilisations une crédibilité certaine.

L'histoire du Maroc a été celle d'un brassage culturel, culturel et ethnique ininterrompu entre musulmans, chrétiens et juifs, arabes et berbères, populations d'origine européenne et populations d'origine africaine. Sa position géographique, à la jonction entre deux continents et au cœur du bassin méditerranéen - cet espace cosmopolite Occident et Orient à la fois -, a particulièrement habilité le Maroc à l'échange interculturel et à la synthèse entre les civilisations.

Les flux migratoires qui ont traversé le Maroc et qui continuent de le faire ont, par ailleurs, enrichi le potentiel immense de métissages culturels et humains, qui ont fait du Maroc un pays d'ouverture et de tolérance.

L'histoire du fait migratoire au Maroc ne date pas de l'avènement de l'Islam et de sa propagation dans toute l'Afrique du Nord. Les mouvements de populations résultant de l'expansion des Empires romain, byzantin et grec avaient déjà offert des occasions de brassage et enrichi l'héritage culturel et humain marocain d'influences et d'affluents divers. De nombreux autres épisodes, de l'histoire des juifs d'Afrique du Nord qui remonte à la création de Carthage par les Phéniciens et au développement de comptoirs commerciaux sur la côte méditerranéenne, à l'arrivée massive des mauresques d'Espagne au XIV<sup>e</sup> siècle, renseignent sur le patrimoine marocain en matière d'interaction culturelle et de coexistence pacifique

Aujourd'hui, le Maroc a une approche de la question migratoire qui encourage à l'intégration des migrants et à la construction d'une citoyenneté dans les pays d'accueil dans le respect des valeurs culturelles et des lois en vigueur.

Facteur d'enrichissement culturel et vecteur d'un dynamisme social appréciable, l'émigration, gérée de manière globale et concertée, offre aujourd'hui à nos sociétés, l'occasion de relever le défi de l'interculturalité et du dépassement de la tentation

communautariste, périlleuse pour l'entente et l'harmonie sociale et ruineuse pour la paix internationale.

Fort de son expérience de longue date, adossé à son socle de valeurs, mu par sa volonté politique irréductible, le Maroc œuvre pour l'émergence d'espaces maghrébin, euro-méditerranéen, africain et proche-oriental, où règnent la paix et la concorde, et agit de façon constructive pour l'établissement de relations de voisinage confiantes avec ces espaces civilisationnels.

Ayant fait le choix stratégique d'une proximité croissante avec l'Union Européenne, le Maroc a intégré parfaitement à sa démarche, une dimension culturelle, dont l'objectif est de promouvoir la compréhension entre les citoyens marocains et les citoyens européens. C'est en partenaire crédible, qu'il a accédé en février 2008 à un Statut Avancé dans le cadre de son partenariat avec l'UE qui reconnaît ainsi, non pas seulement ses réformes politiques et son potentiel économique, mais aussi son ouverture culturelle exceptionnelle et son engagement agissant en faveur des valeurs de la modération, du respect de l'Autre et de la convivialité mondiale.

Tout en demeurant fidèle à son ancrage maghrébin et africain, mais conscient, plus que jamais, de la nécessité de réinventer de nouveaux horizons pour le lien social et humain mondial, le Maroc a soutenu dès le début, le projet de l'Union pour la Méditerranée, comme une consolidation du Processus de Barcelone voué entre autres, à transcender les clivages économiques, sociaux et culturels entre les deux rives de la Méditerranée.

Le Maroc demeure à cet égard convaincu que, servir les valeurs de l'Alliance des Civilisations passe forcément par la réalisation d'une plus grande équité économique entre les sociétés et les régions. Les espaces régionaux où la prospérité côtoie la pauvreté et la vulnérabilité sociale sont plus exposés à des tensions, des incompréhensions et des manifestations de rejet, sur lesquels se greffent aisément des préjugés culturels, raciaux, religieux, etc.

Joignant le geste à la conviction, le Maroc a toujours joué un rôle précurseur en matière d'intégration régionale et de coopération Sud-Sud.

« Nous avons fait de vous des peuples et des nations afin que vous vous connaissiez », dit un verset du Saint Coran. La dimension universelle de ce verset est le credo du Royaume tant sur le plan de la gestion de sa propre diversité culturelle qu'à celui de la conduite de ses relations avec le monde extérieur. En effet, l'attachement profond aux fondamentaux de son identité spécifique et plurielle et l'appropriation des préceptes d'un Islam ouvert et tolérant ont, depuis quatorze siècles, guidé le Maroc dans ses relations avec les autres peuples, cultures et civilisations.

Le rôle assumé à cet égard par l'institution de la Commanderie des Croyants exercée traditionnellement par le Rois du Maroc, est d'une grande importance car elle est garante, de la quiétude et de la prospérité morale de la Nation, et de la pérennisation de la foi des citoyens dans les vertus de l'Islam tolérant, de la voie du juste milieu et des valeurs de l'ouverture et du respect de l'altérité.

Au nom de cette spécificité marocaine, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine (Commandeur des Croyants), a imprimé un nouveau rythme à la consécration de ce modèle de pratique religieuse incarnant un Islam respectueux des valeurs universelles et des droits de l'Homme et ouvert sur la dynamique positive de la mondialisation. La

réforme du champ religieux, engagée par Sa Majesté le Roi, vise ainsi à réaffirmer l'esprit de modération, de solidarité, de respect des autres religions révélées et de lutte contre les extrémismes de tous bords.

Dans ce contexte, l'élément humain est au cœur même de la réforme, notamment par un enseignement de la foi, rigoureux quant à l'essence de l'Islam, et résolument ouvert sur les évolutions du monde moderne. L'esprit de cette réforme pionnière est parfaitement illustré, par exemple, par l'implication des femmes (les Mourchيدات) dans l'encadrement des citoyens dans leur pratique religieuse. Cet encadrement novateur et moderniste réponds à plusieurs attentes : la lutte contre l'analphabétisme, le renforcement de l'émancipation de la femme, la promotion des valeurs de la citoyenneté et du juste milieu, le rapprochement entre les peuples, la déconstruction du discours de la haine et la lutte contre les préjugés, les stéréotypes et les amalgames.

La réforme du champ religieux a également beaucoup investi dans la formation des oulémas aux autres religions et aux langues étrangères pour consacrer le modèle marocain de la pratique religieuse, fondé sur les valeurs de la modération, de la tolérance et de l'unité et la solidarité des hommes.

Pays où la liberté du culte est garantie pour tous, où la minorité de citoyens de confession juive jouit de tous ses droits, le Maroc ne cesse d'affirmer, à travers l'action de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en sa qualité de Président du Comité Al-Qods, son attachement et sa militance en faveur de la préservation de l'identité de Jérusalem en tant que ville de la paix et lieu de convergence des trois religions.

Le dialogue interreligieux en tant que composante importante du dialogue interculturel est ainsi une constante dans l'engagement du Maroc. Le Royaume a été, en 1985, le premier pays musulman à accueillir sur invitation de Feu Sa Majesté Hassan II, Commandeur des Croyants, Sa Sainteté le Pape Jean Paul II, qui a prononcé un important discours à cette occasion devant une foule de 80 000 personnes.

Le seul musée du monde arabe consacré à l'histoire juive existe à Casablanca et la conservatrice en est une Marocaine de confession musulmane. Pour ses nombreux visiteurs nationaux et internationaux, le Musée du patrimoine judaïque marocain, témoigne de la cohabitation pacifique entre les communautés juive et musulmane à travers l'Histoire du Maroc et est un espace d'information, de promotion et de préservation de l'héritage et de la culture judéo-marocains.

Soucieux de promouvoir les valeurs humaines, le Maroc a fait de la dissémination de ces valeurs l'un des principes fondamentaux de la Charte de l'éducation et de la formation en 1999. Bénéficiant d'un consensus général, élaboré dans le cadre de la réforme globale du système éducatif, ce document de référence consacre la part belle de sa première partie, dédiée aux « Fondements constants », à rappeler les finalités de l'école marocaine, axées sur la modération et la tolérance. Le renforcement de l'enseignement des langues étrangères et de l'éducation civique, l'élargissement de l'accès des jeunes publics aux NTIC, le redéploiement d'efforts spécifiques pour la scolarisation des petites filles y compris dans les zones rurales, la refonte des manuels scolaires pour lutter contre les stéréotypes sexistes et culturels, l'institution de l'enseignement des droits humains dans les programmes scolaires, sont des exemples parmi tant d'autres illustrant les efforts consentis et les orientations adoptées par le Royaume pour habilitier le système éducatif marocain à préparer les jeunes à évoluer en citoyens du monde, imprégnés des valeurs de solidarité et

du respect de l'Autre, convaincus de l'équité de genre et des vertus de l'interculturalité et respectueux des Droits de l'Homme.

Le Maroc adopte, en matière d'éducation, de culture et de droits humains, une politique fondée sur les principes du dialogue interculturel, en conformité avec la teneur des référentiels internationaux dont le Pacte du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme sur les droits économiques, sociaux et culturels, la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle et le Livre Blanc du Conseil de l'Europe sur le dialogue interculturel.

Convaincu du rôle que pourraient jouer les médias en matière de promotion des valeurs du dialogue et de la tolérance, le Maroc a engagé une mise à niveau du secteur de l'audiovisuel en instituant la loi sur la libéralisation du paysage audiovisuel national et en créant la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), érigée en 2002 en instance de régulation indépendante, dont l'un des principes cardinaux est de « veiller au respect de l'expression pluraliste des courants de pensées et d'opinions ».

Il est important de rappeler par ailleurs, que le Maroc a participé au lancement de plusieurs initiatives internationales en rapport avec les principes défendus par l'Alliance Des Civilisations, comme, par exemple, la mise en place de la Fondation des Trois Cultures et des Trois Religions de la Méditerranée, en collaboration avec l'Espagne et le Gouvernement autonome d'Andalousie. Dans son discours prononcé, le 10 mars 2009, à l'occasion du 10<sup>ème</sup> Anniversaire de la Fondation, SM le Roi Mohammed VI a notamment souligné que **« Notre Fondation a été pionnière à plus d'un titre [car] anticipant avec raison l'émergence du faux débat autour du prétendu choc des civilisations tout en esquissant, bien avant l'heure, la réponse qui s'impose face aux tenants du repli identitaire et de la fracture spirituelle »**.

**E**n mettant en place son Plan National et en continuant à adhérer à toutes les initiatives internationales servant les principes de l'Alliance Des Civilisations, le Maroc se montre, non seulement fidèle aux constantes de son Histoire et aux fondements de ses choix politiques et culturels, mais exprime également ainsi, sa détermination à contribuer aux efforts à venir de la communauté internationale en matière de consolidation et de promotion de la compréhension mutuelle entre les peuples.

Le Royaume du Maroc a résolument et précocement soutenu l'Alliance des Civilisations. Il considère que cette initiative onusienne constitue un vecteur de paix, de développement et de rapprochement entre les peuples et les nations et estime qu'il est important qu'un nombre croissant d'acteurs de la communauté internationale s'investissent dans l'Alliance comme espace global de gouvernance de la diversité culturelle.

L'intérêt spécifique et l'engagement ferme du Maroc en faveur de cette initiative onusienne trouvent leur expression à plusieurs niveaux : la nomination par le Secrétaire Général des Nations Unies de M. André Azoulay, Conseiller de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, parmi les membres du Groupe de Haut Niveau de l'Alliance des Civilisations, l'adhésion au Groupe des Amis de l'Alliance et la participation active aux deux premiers forums, à Madrid en janvier 2008 et à Istanbul en avril 2009.

Il est par ailleurs juste de saluer l'action de M. André Azoulay, à la tête de la Fondation Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures, érigée lors du Sommet de Paris de lancement de l'Union pour la Méditerranée, en juillet 2008, en institution euro-méditerranéenne dédiée, en coopération avec l'Alliance des Civilisations, au développement et à l'approfondissement de la dimension culturelle du partenariat euro-méditerranéen.

Pour relever le défi de la diversité culturelle, source d'enrichissement mutuel, le Maroc est convaincu qu'il faut bâtir des sociétés véritablement interculturelles dont la cohésion et l'harmonie sociale s'articuleraient, non pas en dépit des différences culturelles, mais plutôt grâce à ces différences.

Selon cette même approche, la justice et l'équité dans les relations entre les nations et les peuples, sont primordiales pour la réussite du projet « Alliance des Civilisations ». Il s'agit d'instaurer une relation dans laquelle la dignité humaine et les trajectoires des différentes civilisations sont respectées et valorisées.

Enfin, le Royaume du Maroc est convaincu qu'il y a une urgence à ce que les volontés convergent pour que les principes fondateurs de l'Alliance des Civilisations puissent être érigés en lignes de conduite et en axes prioritaires d'une véritable action collective pour l'édification d'un monde où devraient prévaloir le souci de la sécurité, le sens de la justice et la culture de la paix.

# Plan d'action national



Le Plan National pour l'Alliance des Civilisations est conçu comme une plateforme pour un dialogue inclusif et une action commune qui fédère autour des valeurs de l'Alliance des Civilisations, pouvoirs publics, acteurs civils, et organisations internationales. L'objectif est de créer une dynamique durable illustrée par des résultats concrets et animée par des protagonistes convaincus et efficaces. Il se veut un plan ouvert sur la créativité de tous et orienté vers l'avenir. Car c'est ainsi qu'il reflètera à la fois l'engagement politique et la mobilisation citoyenne.



# Education, Formation, Démocratie et Droits Humains

La Charte de l'Éducation et de la Formation, document de référence du système national de l'éducation énonce parmi ses principes fondamentaux plusieurs dispositions convergentes avec les valeurs de l'Alliance des Civilisations. Il est ainsi mentionné par cette Charte, notamment à l'Article 2 de la 1<sup>ère</sup> partie consacrée aux principes fondamentaux que « l'éducation s'attache à développer l'esprit du dialogue; elle apprend à accepter la différence et conduit à la pratique démocratique dans le cadre de l'Etat de droit ».

La Charte consacre le respect par le système éducatif de ses composantes régionales et l'engage à assurer « une interaction dynamique entre le patrimoine culturel du Maroc et les grands principes universels des droits de l'Homme et du respect de sa dignité»

En 2009, le département de l'Éducation Nationale a prévu, dans le cadre du Programme d'Urgence 2009-2012, des projets visant à intégrer la question de la promotion des valeurs de la paix, du respect de l'autre, de la compréhension, de la solidarité et de la tolérance dans le système éducatif.

Pour accélérer la mise en œuvre de la réforme de l'éducation et de la formation et suite aux directives royales du 12 octobre 2007, (discours solennel prononcé à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire de l'automne), un Programme d'Urgence 2009-2012 a été élaboré par le département de l'Éducation Nationale.

D'une durée de 4 ans (2009-2012) et ayant pour cadre de référence la Charte nationale d'éducation et de formation, ce programme ambitieux et innovant, reprend les orientations de la Charte et vise l'accélération des réalisations de la réforme de tout le système éducatif. Ses objectifs stratégiques tiennent compte de l'intégration de l'approche genre dans la politique éducative, tout en mettant l'accent sur l'amélioration du rendement du secteur

de l'éducation par rapport à l'obligation de la scolarité pour tous les enfants jusqu'à 15 ans, et en assurant l'égalité des chances d'accès à l'enseignement obligatoire.

Doté de mécanismes de suivi et d'évaluation rigoureux, ce Programme d'Urgence s'est défini de nombreux objectifs convergents avec les principes de l'Alliance des Civilisations. En effet, la révision des curricula de l'éducation et de la formation vise, entre autres, à permettre aux apprenants de :

- Réagir positivement et en toute harmonie avec leur identité ;
- Maîtriser la langue arabe et les langues amazighes ;
- Intégrer le respect de la variété des composantes régionales du patrimoine culturel ;
- S'ouvrir sur les évolutions du monde, accepter les valeurs de la civilisation universelle, être préparé à assimiler les productions intellectuelles humaines, à accepter l'Autre et à participer à l'échange culturel au niveau mondial ;
- Offrir à l'apprenant des choix éducatifs et de formation variés répondant à ses attentes et à ses besoins sociétaux actuels, faisant de lui une personne possédant les savoirs et les compétences appropriés.

Ayant désormais inscrit l'apprentissage et l'enseignement des compétences interculturelles dans sa démarche stratégique de réforme du système éducatif national, le Département de l'Éducation Nationale a, afin d'atteindre ces objectifs, élaboré et planifié plusieurs actions et projets dont notamment :

- **La mise en place d'un plan pour l'intégration du droit international humanitaire dans les programmes, les méthodes et les manuels scolaires**

Dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord entre le Département de l'enseignement scolaire et le Comité international de la Croix Rouge, un programme éducatif spécial sera mis en place au cours des années 2010-2011 à l'intention de tous les élèves du cycle collégial de l'enseignement scolaire afin de leur permettre de connaître et d'intégrer les principes, les concepts et les contenus du droit international humanitaire. Ces principes seront déclinés à travers aussi bien les méthodes, les programmes que les séquences de la vie scolaire.

L'objectif final de ce projet est, ainsi, de réaliser la généralisation de l'éducation au droit international humanitaire, par le biais de son intégration dans les matières dites porteuses au cycle collégial de l'enseignement scolaire et l'appropriation des méthodes associées au programme de l'exploration afin de faire acquérir aux apprenants marocains la connaissance du droit international humanitaire et de leur permettre de développer les compétences nécessaires pour aborder ses principes, ses concepts et ses différents contenus.

L'éducation au droit international humanitaire couvrira les matières suivantes :

- Les humanités, comme étant la matière la plus appropriée pour introduire le contenu du droit international humanitaire ;
- L'éducation islamique et les cours de langues, de par leur habilité à véhiculer les principes et les concepts du droit international humanitaire.

Sont programmées dans le cadre de ce projet plusieurs actions spécifiques pour impliquer le plus grand nombre d'acteurs pédagogiques et pour pérenniser l'approche.

Des rencontres pédagogiques seront organisées courant 2010 et en 2011, au profit des éditeurs, des Comités d'auteurs scolaires, du Comité d'évaluation et d'approbation des

manuels scolaires pour les sensibiliser à l'importance d'intégrer le droit international humanitaire dans les programmes scolaires.

- **La consolidation de la diversification pédagogique, à travers :**
  - La poursuite d'ouverture d'écoles hébraïques au profit d'enfants juifs marocains, selon leurs besoins et en conformité avec la procédure en vigueur. Il est à signaler que les établissements scolaires publics et privés sont ouverts aux enfants marocains, juifs ou musulmans, ainsi qu'aux enfants étrangers résidents au Maroc, sur un pied d'égalité. Des écoles hébraïques destinées aux enfants juifs marocains peuvent être ouvertes sur simple présentation d'une demande aux autorités éducatives régionales. Les enfants des familles de confession musulmans y sont admis en toute liberté.
  - Le développement de liens de coopération avec les écoles étrangères existantes au Maroc. Il est à noter que l'espace scolaire marocain accueille de nombreux établissements scolaires offrant aux enfants d'expatriés et aux nationaux, qui en font le choix, des programmes d'enseignement différents de ceux prévus par le système national.
  - L'établissement de nouveaux jumelages entre les lycées marocains et leurs homologues dans les pays de la région méditerranéenne.
  - La conclusion de partenariats pédagogiques et inter-académiques entre des Académies Régionales d'Education et de Formation (AREF) et des académies similaires de la région méditerranéenne.

- **Le renforcement de la maîtrise des langues étrangères**

Le Ministère de l'Education nationale a élaboré un ambitieux programme destiné à encourager la maîtrise des langues étrangères au niveau des différents cycles de l'enseignement scolaire, dont la finalité est de :

- Renforcer l'éducation à la liberté d'expression et au respect des opinions de l'Autre et à l'acceptation de la différence ;
- Promouvoir les compétences et les potentialités linguistiques chez les élèves ;
- Développer les compétences de communication et les valeurs du dialogue.

- **L'approfondissement du programme de l'Enseignement de la Langue et de la Culture d'Origine (ELCO) aux enfants de la communauté marocaine à l'étranger** de manière à ce qu'il réponde mieux aux

objectifs de l'Alliance des Civilisations.

Ce programme a été lancé depuis les années 80 par le Département de l'Education Nationale et le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération. D'autres Administrations marocaines se sont jointes aux efforts de son pilotage et de son perfectionnement, en l'occurrence le Ministère de la Communauté Marocaine à l'Etranger et la Fondation Hassan II pour les Résidents Marocains à l'Etranger.

Dans un cadre partenarial entre les institutions marocaines précitées et les pays d'accueil, le développement du programme ELCO vise à :

- Contribuer à qualifier l'enfant émigré à une meilleure interaction avec sa culture d'origine et l'aider à réaliser son intégration dans le milieu socio-éducatif d'accueil en lui apprenant les valeurs et concepts de la tolérance et du respect ;

- Apprendre à l'enfant le respect et l'acceptation de la culture du pays d'accueil ;
- Développer l'esprit critique et créatif chez l'élève et le préparer à participer activement dans la vie sociale et éducative du pays d'accueil.

Dans les années à venir ce programme sera renforcé dans le sens d'une plus grande attention aux activités culturelles et d'éveil pour une meilleure intégration des bénéficiaires dans les sociétés d'accueil.

- **L'organisation d'une Conférence Internationale à Rabat les 24 et 25 juin 2010 sur le programme de l'Enseignement de la Langue et de la Culture d'Origine (ELCO)**

Cette conférence, à laquelle participeront des représentants des autorités compétentes des pays d'accueil, aura pour but de débattre des enjeux en matière de demande et d'offre de formations, ainsi que la diversité de situations sociales et pédagogiques auxquelles cet enseignement est confronté. Une réflexion sera aussi menée pour examiner les finalités de cet enseignement, notamment par rapport aux gages de la réussite scolaire des nouvelles générations et de leur insertion socio-économique dans des sociétés dont ils sont désormais aussi des nationaux.

- **La promotion du rôle de l'enseignement supérieur dans la diffusion et l'ancrage de la culture de la paix, du dialogue et du respect de l'altérité**

De par sa nature liée essentiellement à la recherche, à la diffusion et à l'analyse de la connaissance et des savoirs, l'enseignement supérieur apporte une contribution qualitative et quantitative de taille dans le domaine de l'Alliance des Civilisations, à travers une meilleure compréhension des civilisations mondiales et de leur rôle dans l'enrichissement du patrimoine humain et culturel universel.

Que ce soit au niveau de la formation, de la recherche, de la production scientifique, des actions d'échange ou de l'effort de communication, l'enseignement supérieur au Maroc est officiellement orienté vers les valeurs de l'universel.

Le Département de l'Enseignement Supérieur, en collaboration avec les seize universités que compte le Maroc, a élaboré un plan intégré dédié à la promotion du dialogue des civilisations et de la diversité culturelle, ainsi qu'à la valorisation du patrimoine.

Ce plan a pour objectifs :

- Le développement des compétences en matière de diversité culturelle et de médiation interculturelle ;
- La mise en valeur des différentes composantes de la culture nationale autour du patrimoine arabe, amazigh, juif et chrétien au Maroc ;
- La dynamisation et la dissémination des principes de la citoyenneté, des valeurs de la démocratie et du dialogue avec les cultures ;
- La promotion du dialogue interculturel entre le Maroc, d'un côté, et les pays de la méditerranée et d'Europe du Nord, de l'autre.

La déclinaison opérationnelle de ce plan se poursuivra par :

- La multiplication des structures de recherche accréditées en tant que moyen de promotion du dialogue interculturel ;

- La poursuite de la création de filières de Licences, Masters et formations doctorales consacrées à la diversité culturelle et à sa bonne gouvernance, aussi bien au niveau national qu'au niveau international ;
- Le soutien des formations universitaires partagées (à l'international) en matière d'ouverture et d'interculturalité par des mécanismes conventionnels (formations conjointes entre universités, co-diplomation et co-tutelle de thèses et de recherches) ;
- L'encouragement des filières oeuvrant dans le domaine de la traduction multilingue et l'appui aux travaux de traduction comme moyen de mise en évidence des apports des différentes cultures du monde à la civilisation humaine et comme outil de pérennisation du dialogue interculturel ;
- L'appui à la recherche dans l'histoire des civilisations sémitiques et la typologie des relations civilisationnelles entre les différents peuples sémites ;
- Le soutien au « pôle de compétence patrimoine culturel » composé d'un réseau de laboratoires relevant de 14 universités marocaines travaillant sur l'investigation, la réhabilitation et la sauvegarde du patrimoine partagé des trois cultures au Maroc (islam, judaïté et chrétienté) ;
- L'encouragement de la collecte, par les universités et centres de recherche, de données relatives à l'histoire des religions et des civilisations de l'Extrême-Orient et de l'Afrique subsaharienne. Dans le même esprit un appui particulier sera prodigué aux recherches terminologiques et lexicales relatives aux relations entre les langues arabe et amazighe et d'autres langues, telle que la langue nipponne ;
- L'encouragement de la recherche sur le rôle de la philosophie arabe et islamique en Occident musulman et son impact sur le développement des sciences ;
- La mise en place, dans un cadre partenarial entre des universités marocaines et européennes, d'un programme visant l'encouragement de travaux de recherche et de documentation des traditions et cultures ;
- L'organisations de forums, colloques et conférences autour des thématiques se rapportant aux questions de la religion et de la culture dans un monde globalisé en mal de gouvernance de la diversité culturelle Exemples de thématiques qui seront débattues lors des colloques projetés : La promotion du dialogue entre le Maroc et les civilisations de la péninsule ibérique ; Le rôle des penseurs arabes dans le développement des sciences de l'Homme ; La migration en tant que vecteur de communication et compréhension entre les cultures ; Les perspectives de l'interdisciplinarité et de l'interculturalité , etc.

### ● **Création de l'Université euro-méditerranéenne de Fès**

L'initiative marocaine de créer une université euro-méditerranéenne à Fès, constitue une contribution à l'instauration d'un espace euro-méditerranéen de l'enseignement supérieur et de recherche scientifique offrant à la région plus de possibilités d'accès au savoir spécifique et de plus vastes possibilités d'étudier et de travailler dans un contexte multiculturel.

Anoncé lors de la réunion des ministres des affaires étrangères de l'Union pour la Méditerranée tenue à Marseille les 03 et 04 novembre 2008, le projet est conçu comme un « pendant » du sud de l'université euro-méditerranéenne mise en place à Piran (Slovénie) en 2008. Le projet de l'Université euro-méditerranéenne de Fès témoigne de l'engagement résolu du Maroc dans la concrétisation des objectifs d'intégration régionale et du processus de développement du partenariat euro-méditerranéen, à travers notamment la création d'un espace de rencontre des communautés académiques et de la société civile, de dialogue et d'échange sur les

questions de renforcement de la compréhension interculturelle et de promotion d'un partenariat social, culturel et humain.

Elle développera des activités de recherche dans des domaines prioritaires pour le développement scientifique et socioéconomique des pays de la région euro-méditerranéenne, à travers des programmes thématiques de recherche et de formation concernant les civilisations et sociétés euro-méditerranéennes, ainsi que ceux favorisant l'approfondissement des liens entre identités culturelles.

## II

## Medias, Communication et Formation de l'Opinion Publique

L'objectif étant d'influer sur les mentalités et les manières d'être pour ancrer les valeurs de la tolérance, du respect de la différence et de la diversité culturelle, le Maroc estime que l'action des milieux médiatiques, religieux et des différents prescripteurs et leaders d'opinion peut être d'un grand apport à cet égard, à condition d'être inscrite et référencée dans le cadre d'une stratégie nationale de promotion de la culture de la paix, du pluralisme culturel et de l'acceptation de l'Autre.

Que ce soit au niveau de la communication et des médias, de l'action culturelle ou de l'encadrement religieux, le Maroc a mis en place des politiques publiques cohérentes et synergiques en matière de promotion des valeurs de la tolérance, du respect de l'Autre et du caractère fondamentalement pluraliste de la civilisation humaine.

### L'encadrement religieux

Le Maroc a intégré dans sa politique publique en matière d'encadrement religieux, de manière pérenne et tangible, la sensibilisation aux principes de l'Alliance des Civilisations. Cette sensibilisation s'opère, directement ou indirectement, à plusieurs niveaux et champs d'intervention et s'appuie sur la poursuite et la consolidation des actions suivantes :

- **Le renforcement des compétences** des cadres religieux (80 000), en leur offrant des cycles de perfectionnement en rapport notamment avec la consolidation du respect des droits humains, la mise en exergue des sciences humaines, l'apprentissage des langues étrangères et la nécessité d'adapter le



discours aux exigences de la vie moderne et ce, dans le cadre d'un programme global intitulé « Mithaq Al-Oulémas » (le Pacte des Oulémas).

- **La création, dans le même cadre du « Mithaq Al-Oulémas » d'une nouvelle catégorie d'instituteurs religieux**, constituée d'Imams encadrants. Ces derniers, qui se situent entre les savants «Alems » et les prédicateurs «Khotabaas » seront plus proches du citoyen pour communiquer avec lui et le renseigner sur les principes de la tolérance, du respect de l'Autre et de l'interaction avec les civilisations du monde.
- **La féminisation de l'encadrement religieux marocain par la formation de mourchidates (instructrices religieuses)**. Partant de la même approche de proximité, les mourchidates, dont l'effectif sera renforcé, reçoivent une formation adaptée aux choix politiques et sociaux du Royaume et ce, en vue de véhiculer auprès d'une large proportion de la population marocaine et notamment parmi les femmes, les valeurs de l'ouverture, de la coexistence et de l'égalité.
- **L'établissement d'accords de partenariat interuniversitaire entre Dar Al-Hadith Al-Hassania**, institution d'enseignement supérieur relevant du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques, et des universités européennes pour plus d'ouverture sur l'approche moderne de la pensée religieuse et une meilleure maîtrise des langues étrangères.
- **L'introduction dans la plupart des écoles et institutions relevant de l'enseignement traditionnel (Al Atiq) de modules relatifs aux grandes religions**, les traditions spirituelles et les langues anciennes, telles que le grec, le latin et l'hébreu.
- **L'invitation de savants musulmans**, venant de différentes aires culturelles, aux causeries religieuses hassaniennes qui se tiennent chaque année pendant le mois de ramadan devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine, et la participation de représentants d'ONG nationales et étrangères aux débats qui s'ensuivent.
- **L'ouverture des rencontres internationales du soufisme « Sidi Chiker »**, aux médias internationaux et aux ONG nationales et étrangères, pour une meilleure connaissance de la spiritualité musulmane et de ses aspects sociaux et culturels. Ces rencontres se tiennent tous les deux ans dans la région de Marrakech et connaissent la participation de plus de 1.000 affiliés de plusieurs pays de tous les continents.
- **L'organisation de programmes d'accueil de groupes religieux de différentes confessions en visite au Maroc.**

## Médias et communication

En raison de leurs capacités à impacter les comportements et à toucher le grand public de manière segmentée ou massive, les médias libres et crédibles sont par la force des choses, aux premières lignes de toute démarche de promotion, de vulgarisation et d'influence visant à lutter contre les stéréotypes culturels et à diffuser les valeurs de l'interculturalité.

Le renforcement de l'Alliance des Civilisations passe aussi par sa visibilité au sein des sociétés. Dans ce cadre, le Ministère de la Communication envisage les actions suivantes:

- **L'institution du Prix « Médias au service de l'Alliance Des Civilisations »**

Initié par le Ministère de la Communication, en partenariat avec les associations professionnelles des journalistes et des patrons de presse, le Prix Médias au service de l'Alliance des Civilisations aura pour objectif d'honorer les journalistes qui se seraient illustrés par leur action et leur engagement en faveur de la compréhension culturelle, la promotion de la diversité et la lutte contre l'intolérance et les stéréotypes de genre, de culture ou de religion.

Ce Prix, dont la première édition sera organisée au début de l'année 2011, ambitionne également d'inciter au développement de bonnes pratiques journalistiques en matière de dialogue des cultures.

De véritables partenariats au sein des milieux journalistiques de la presse écrite, de la radio, de la télévision, des agences de presse et du journalisme électronique seront recherchés pour assurer un rayonnement et un soutien optimal à cette initiative.

- **La création d'un Centre international des médias**

La création d'un centre international de rencontre des médias aura pour objectif de créer un espace d'échange et de coopération entre les journalistes de différentes nationalités, de tisser des liens de collaboration entre eux, de réaliser des projets communs, et de promouvoir les concepts de la diversité culturelle et de la tolérance généralisée entre les peuples.

Le résultat attendu de ce projet est de favoriser la convivialité et la tolérance entre les journalistes et les représentants des médias internationaux de toutes nationalités. Au delà des relations purement professionnelles, il s'agit de garder à l'esprit, à travers toutes les actions entreprises, le souci de promouvoir la diversité culturelle et de renforcer l'entente entre les différentes cultures, sans préjudice aucun pour la liberté d'informer en toute objectivité.

Véritable agora journalistique multiculturelle, cet espace abritera des séminaires, des conférences et des séances de formation, ciblant les journalistes et hommes des médias de différentes nationalités et d'itinéraires professionnels divers.

Le démarrage du centre, dont le maître d'œuvre est le Ministère de la Communication, est prévu pour le quatrième trimestre de 2010, et les partenaires potentiels incluent les Ministères des différents pays membres de l'Alliance des Civilisations, les organisations professionnelles des journalistes, les opérateurs radio et TV, les agences de presse et

les éditeurs de journaux. Le public des médias sera aussi mis à contribution à la faveur des activités du Centre.

- **L'élaboration de Guides Média sur les thématiques de l'Alliance des Civilisations**

Il s'agit d'un projet d'élaboration d'un ou de plusieurs guides de traitement médiatique des questions liées aux sujets abordés par l'Alliance des Civilisations.

Ces guides, écrits à l'attention d'étudiants en journalisme ou de journalistes en exercice, permettront d'accroître la vigilance intellectuelle et professionnelle des journalistes à l'égard des stéréotypes, des stigmatisations et des préjugés culturels pouvant être véhiculés intentionnellement ou par inadvertance par les médias.

Le catalogue de ces guides sera établi en étroite collaboration avec les milieux journalistiques, académiques et intellectuels.

Ces guides média seront destinés aux différents supports : TV, radio, journaux écrits, internet, blogs, etc.

- **La création d'un site Internet dédié à l'Alliance des Civilisations**

Ce site aura pour objectif de mettre en exergue les actions entreprises par le Maroc en vue de promouvoir la culture de la tolérance et le rapprochement entre l'Orient et l'Occident et de permettre de surmonter les préjugés qui prévalent dans les cultures de ces deux pôles. Il présentera aussi, de manière dynamique et concrète, l'actualité en rapport avec l'Alliance des Civilisations en tant qu'instrument onusien.

Une attention particulière sera prêtée à l'information susceptible de sensibiliser les jeunes aux vertus de la compréhension interculturelle, du dialogue entre les peuples et de la lutte contre toute idéologie obscurantiste vouée à l'exacerbation des haines et à l'incitation à l'extrémisme.

Le contenu du site fera une place préminente à un espace interactif de dialogue (forum) pour favoriser l'échange d'idées et l'expression d'opinions sur les thématiques de l'interculturalité et du pluralisme.

Les organisations professionnelles des journalistes, notamment de ceux évoluant dans les portails d'information électronique, les associations des usagers des médias et les associations des blogueurs seront associées au projet.

Ce projet est convergent et complémentaire avec le mécanisme médiatique de réaction rapide aux tensions interculturelles prévu par l'Alliance des Civilisations.

**Le Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité (MDSFS) a prévu des actions parfaitement synergiques avec les efforts de l'Alliance des Civilisations. Ces actions, partie intégrante du présent Plan National, comprennent essentiellement :**

- **La stratégie nationale pour l'amélioration de l'image de la femme dans les médias**

Le Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité entend relancer, au cours des années 2010-2011, plusieurs actions prévues dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie spécifique intitulée « Amélioration de l'image de la femme marocaine dans les médias ». Les objectifs poursuivis à travers de cette relance sont :

- la re-mobilisation des acteurs concernés pour une meilleure représentation de la femme par les médias ;
- l'amélioration de la conscience collective à propos des enjeux de la mise en œuvre optimale et du suivi concret des dispositions de ladite stratégie.

Les partenaires sont tous les Départements signataires de la stratégie spécifique ainsi que les Associations de plaidoyer des droits des femmes et leurs partenaires internationaux comme le FNUAP, l'UNIFEM, etc...

- **L'élaboration d'un programme national pour la diffusion de la culture de l'égalité**

Une étude a été réalisée en 2009 par le MDSFS sur la culture de l'égalité. Elle a permis de comprendre comment les valeurs, les normes et les pratiques, inscrites dans des domaines particuliers ou dans des institutions sociales, peuvent nourrir l'inégalité, renforcer les disparités de pouvoirs entre les sexes ou perpétuer la violence à l'égard des femmes.

Partant des constats de ladite étude, un programme national pour la diffusion de la culture de l'égalité a été élaboré. Un des principaux objectifs de ce programme est la diffusion des résultats de l'étude et ses recommandations, notamment les pistes d'action au niveau des secteurs concernés pour une meilleure propagation de la culture de l'égalité.

Seront impliqués et ciblés, dans le cadre de cette action à envergure nationale, plusieurs Départements ministériels, des ONG, des personnes ressources dans les domaines de la Femme, de la Famille et des Jeunes, ainsi que des médias.

- **Organisation d'une campagne nationale de sensibilisation à la culture de l'égalité**

A la faveur de cette campagne d'envergure nationale, seront produits et diffusés à grande échelle, plusieurs outils et supports de communication dédiés à la problématique de l'égalité de genre. L'objectif sera de référencer, auprès des citoyens marocains de tous milieux, les pratiques et normes permettant de diffuser une culture de l'égalité.

Cet effort de sensibilisation et de communication réunira dans une démarche commune plusieurs intervenants : Le Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité (MDSFS), le Ministère de la Communication, le Département de l'Education Nationale, le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques, des acteurs médiatiques, des ONG, etc.

- **Insertion d'un module Alliance des Civilisations dans le Programme : « Takwia pour la qualification des associations »**

Cette action a pour finalité la vulgarisation et la sensibilisation aux principes et objectifs de l'Alliance des Civilisations d'un public au rôle prescripteur important dans la société marocaine : les associations et réseaux associatifs de la société civile.

Au titre des efforts publics pour l'accompagnement des associations dans leur évolution et la promotion de leurs compétences pour une meilleure maîtrise de leurs missions et objectifs, Le Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité (MDSFS) et l'Agence pour le Développement Social ont mis en place le Programme Takwia pour la Qualification des Associations (PTQA).

Dans le cadre du volet formation de ce programme, il est prévu de greffer des modules de vulgarisation et de sensibilisation aux objectifs de l'Alliance des Civilisations en faveur des associations et des réseaux associatifs partenaires. Un module de formation spécifique sera élaboré à cet effet.

Le projet sensibilisation aux valeurs de l'Alliance des Civilisations a pour objectif de :

- faire connaître les valeurs et objectifs de l'Alliance des Civilisations aux associations partenaires ;
- Pourvoir les acteurs associatifs de connaissances fondamentales pour qu'ils soient à même de s'ouvrir sur la culture de la tolérance et d'être en mesure de la diffuser par la suite ;
- Promouvoir les valeurs et idéaux universels prônés par les civilisations humaines, en l'occurrence ceux de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, de la justice, de la solidarité, de la tolérance, de la coexistence et de l'unité entre les nations et les différentes communautés humaines.

Des associations relais seront choisies pour relayer et diffuser cette culture auprès d'autres associations.

Bénéficieront de ce projet, toutes les associations et les réseaux partenaires du Ministère et de l'Agence du Développement Social, dans les seize Régions du Royaume (à raison d'une province par Région). Elles joueront le rôle de courroie de transmission pour renforcer et transmettre ces mêmes valeurs auprès d'autres associations, au niveau local et régional, et en permettre ainsi une large diffusion.

Le projet portera sur une durée de deux ans dans chaque province partenaire, et accompagnera régulièrement, le programme Takwia pour la Qualification des Associations qui s'étale sur une période de trois années jusqu'à 2012, renouvelable.

- **L'organisation d'un colloque international sur « Les droits de la femme entre spécificité et mondialisation ».**
- **L'augmentation du volume des productions de la chaîne satellitaire Assadissa et de la radio Mohammed VI du Saint Coran** consacrées à l'exaltation et la promotion de l'esprit de modération et du respect intrinsèque de la religion. Ces programmes seront aussi conçus et sélectionnés avec un souci de rapprochement entre les communautés religieuses et de vulgarisation des vertus du dialogue interreligieux.
- **La création, au sein du portail du Ministère du Habous et des Affaires Islamiques,** d'un menu relatif au dialogue interreligieux et dans lequel sera relatée l'actualité religieuse internationale.

## **Culture et communication culturelle**

L'organisation d'événements qui mettent en valeur la diversité culturelle du Maroc dans son interaction avec les civilisations du monde est une constante dans l'action culturelle du Maroc.

Pour assurer un rayonnement maximal aux valeurs du dialogue, de la diversité culturelle et de l'Alliance des Civilisations, un véritable partenariat entre l'action publique et l'initiative

privée et associative a été institué à ce niveau. Plusieurs évènements et actions sont programmées pour la période 2010- 2012, dont notamment :

- **L'organisation, par le Ministère de la Culture, de nombreux colloques, évènements et forums autour des thèmes convergents avec les principes de l'Alliance des Civilisations.**
  - Colloque sur « la civilisation arabe aujourd'hui : retour de la force de la culture face à la culture de la force » ;
  - Colloque international sur la musique et le dialogue des cultures ;
  - Concours d'écriture et de créativité sur le thème «Dialogue et alliance des civilisations» ;
  - Colloque international sur le thème « Patrimoine humain et héritage civilisationnel au service du développement » ;
  - Forum sur le thème «Dialogue des civilisations et modes de cohabitation et de paix pour un avenir meilleur» ;
  - Colloque international sur le thème «La justice dans les relations internationales» ;
  - Forum international annuel sur le thème « La croisée des civilisations ».
- **L'organisation des semaines culturelles marocaines** à l'étranger (quatre par an en moyenne) pour faire connaître la culture marocaine et s'ouvrir sur les autres civilisations. Le Maroc abrite aussi tous les ans de nombreuses semaines culturelles, organisées par différents pays pour mettre à l'honneur les cultures du monde.
- **L'enrichissement des fonds documentaires des bibliothèques publiques** par les œuvres qui véhiculent la culture de paix, de dialogue et de tolérance.
- **La mise en œuvre d'un programme national de traduction** permettant la traduction vers la langue arabe de grandes œuvres littéraires et autres qui véhiculent les valeurs de démocratie, de tolérance et de paix, ainsi que la traduction vers des langues étrangères d'œuvres majeures de la création au Maroc.
- **La mise en place au niveau national d'une banque de données** sur les initiatives de l'Etat, de la société civile, des acteurs privés en faveur du dialogue des civilisations.
- **L'élaboration d'un programme national de mise en valeur de l'héritage en partage** (les synagogues, le patrimoine judéo marocain, le patrimoine portugais au Maroc, le patrimoine andalou etc.).
- **Le renforcement des relations de partenariat avec les centres culturels étrangers au Maroc** dans la perspective de promotion de la culture du dialogue des civilisations.

- **La mise en partage des résultats de la recherche archéologique au Maroc**, qui élucident, par des preuves archéologiques, les synergies et les empreints entre les différentes civilisations du Monde.
- **Le soutien aux œuvres culturelles qui luttent contre le racisme et l'exclusion.**
- **L'organisation par la « Fondation Esprit de Fès » de la 16<sup>ème</sup> édition du « Festival de Fès des Musiques Sacrées du Monde » du 4 au 12 juin 2010.** Ce festival de renommée désormais mondiale, véhicule des messages de paix et de dialogue des spiritualités à travers la musique et la réflexion autour des grands défis culturels et éthiques de la mondialisation. Il a été désigné par l'ONU en 2001 comme l'un des événements ayant contribué d'une façon remarquable au dialogue des civilisations. Un réseau international de soutien et de médiatisation s'est développé aux Etats-Unis d'Amérique à travers l'organisation « Spirit of Fès », qui tient, tous les deux ans, un programme de festivals et de rencontres de Fès dans près de 20 villes américaines. Plusieurs autres villes, telles que Milan, Londres et Madrid ont souhaité devenir des relais pour prolonger le message de ce Festival.
- **L'organisation par «l'association du Festival de Fès de la Culture Soufie », au mois d'avril 2011, de la 5<sup>ème</sup> édition du Festival de Fès de la Culture Soufie.**
- **L'organisation, au cours de l'année 2011, par la « Fondation Esprit de Fès » et le « Centre Marocain Interdisciplinaire des Etudes Stratégiques et Internationales » (CMIESI) du 4<sup>ème</sup> « Forum de Fès sur l'Alliance des Civilisations ».**
- **L'organisation d'une exposition intitulée « Maroc-Europe : six siècles dans le regard de l'autre ».** Il s'agit d'un projet qui met en lumière l'histoire des relations entre le Maroc et l'Europe, encore trop méconnue tant de l'opinion marocaine que des populations européennes. L'exposition sera présentée dans plusieurs villes européennes (Bruxelles, Anvers, Séville, Amsterdam, Paris, Londres) et à New-York. Ouverte à Bruxelles au Musée de l'Europe en octobre 2010, elle sera accueillie par la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc à Rabat du 22 novembre au 31 décembre 2010, avant de reprendre son itinérance. Le catalogue (de 250 pages) sera édité en arabe, en français, en anglais, en néerlandais et en espagnol. Le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger (CCME) est le principal partenaire de ce projet porté par le Centre de la culture judéo-marocaine de Bruxelles.
- **L'élargissement du Salon International du Livre et de l'Edition (SIEL) de Casablanca** à la participation des différents continents et d'un plus grand nombre d'éditeurs à travers le monde. Un stand pour la promotion des créations littéraires et artistiques des Marocains du monde sera également mis en place dans ce Salon par le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger (CCME). Regards métissés, imaginaires croisés, créativité interculturelle seront les maître-mots de cette

entreprise ambitieuse à laquelle seront invités aussi des intellectuels et des écrivains expatriés originaires d'autres pays.

- **Le soutien par le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger d'une politique de traduction** des ouvrages des marocains, écrits en français, en anglais, en néerlandais et en espagnol comme cela a déjà été amorcé à l'occasion de la 16<sup>ème</sup> édition SIEL. Cet effort sera poursuivi et pourra donner lieu à des partenariats en la matière entre les pays intéressés.





## Jeunes, Genre et Citoyenneté

La globalisation de l'économie et de la communication offre des possibilités d'implication des jeunes dans la promotion de la compréhension entre les peuples et l'encouragement de l'interaction positive entre les cultures. La mobilité croissante des jeunes est donc une chance pour la lutte contre les préjugés et pour l'apprentissage du vivre ensemble.

L'action du Maroc dans le domaine de la jeunesse et des sports vise, entre autres objectifs, à mettre en œuvre des processus de rapprochement entre différents peuples. Ce rapprochement se concrétise, autant à travers des actions sportives, que par le biais d'autres actions concernant la jeunesse et l'enfance et ce, en créant des occasions de rencontre, d'ouverture et de partage entre les jeunes marocains et les jeunes appartenant à d'autres cultures du monde.

Les jeunes de tous les pays forment aujourd'hui une communauté ayant une prédilection à évoluer et interagir dans l'espace virtuel. L'action du Maroc en matière de jeunesse est ainsi soucieuse d'améliorer l'accès des jeunes Marocains aux NTIC pour leur permettre d'être des acteurs dynamiques et positifs dans le cadre d'une interaction féconde entre les jeunes du monde, au profit des sociétés de demain.

Dans cette optique, le Maroc a adopté une approche de proximité, qui consiste à créer plusieurs espaces d'interaction avec et entre les jeunes, et considère que le préalable à cette dynamique est la mise en place de l'infrastructure matérielle et immatérielle adéquate où ces jeunes peuvent s'exprimer, produire et participer au processus de développement.

Le Ministère de la jeunesse et Sports veille à la mise en place d'une Stratégie nationale intégrée de la jeunesse. Il s'agit d'une approche globale et intégrée à même de promouvoir les questions relatives aux jeunes et de renforcer les mécanismes indispensables devant

leur permettre de prendre leur avenir en main et d'affronter les nombreux défis de la mondialisation.

L'adoption de ladite Stratégie apportera un soutien considérable aux projets relatifs à la jeunesse que le Maroc a prévu dans le cadre de son adhésion aux objectifs de l'Alliance des Civilisations. Ces actions se déclinent comme suit :

- **L'organisation de quatre forums par an**, en moyenne, sur l'ensemble du territoire national, avec pour ambition d'apporter une réponse à certaines questions et préoccupations intéressant la jeunesse marocaine, telles l'enseignement, la santé, la culture, les loisirs, la religion et la citoyenneté ;
- **Le soutien à la participation de jeunes marocains aux rencontres internationales** et autres activités consacrées à la jeunesse, pour encourager leur ouverture sur le monde et leur permettre de nouer des contacts nécessaires à l'interculturalité ;
- **L'élaboration et conduite de projets conjoints entre les instances et organisations marocaines et régionales et internationales** oeuvrant dans le domaine de la jeunesse, qui favoriseraient le développement de la culture de la paix, la tolérance et l'esprit d'initiative chez les jeunes ;
- **L'augmentation de la capacité d'accueil du Maroc de jeunes du monde**, dans le cadre des colonies de vacances organisées chaque années par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (actuellement 600 jeunes étrangers bénéficient de ces colonies par an);
- **Le renforcement du programme d'action de volontaires américains, japonais, coréens et autres dans les maisons de jeunes**. Ce programme a pour objectif de :
  - Permettre aux jeunes marocains et ceux des différents pays hôtes d'aller à la rencontre d'autres civilisations et cultures ;
  - Offrir aux jeunes des autres pays l'opportunité de découvrir le Maroc et de tisser des liens d'amitié et de collaboration avec les jeunes marocains ;
  - Lutter contre la xénophobie et le racisme par la connaissance et le lien humain ;
  - Améliorer la maîtrise des jeunes marocains de langues étrangères pour une meilleure communication interculturelle ;
  - Initier la création de communautés multiculturelles entre les jeunes du monde ;
  - Renforcer les actes de volontariat ;
  - Améliorer le développement des capacités et le partage des savoir-faire.
- **L'organisation de séjours linguistiques** en faveur de quelques centaines de jeunes du monde, incluant des activités culturelles, des rencontres avec des jeunes marocains et des voyages à l'intérieur du Maroc et ce, pour contribuer à approfondir la connaissance mutuelle des peuples.

- **Le développement de l'action internationale de l'Institut National de la Jeunesse et de la Démocratie.** Ce projet vise à permettre l'ouverture de cet institut aux jeunes du monde entier autour des thèmes de la démocratie, de la tolérance, de la citoyenneté, de l'entente et de la coexistence pacifique.
- **Le soutien à la création et à l'action future de l'Office Méditerranéen de la Jeunesse** qui vise à rapprocher les jeunes du bassin méditerranéen par le biais de l'instauration d'une grande mobilité des étudiants qui pourront, non seulement poursuivre leurs études dans l'université de leur choix, mais également entamer une première expérience professionnelle dans l'un des pays de la région.

En tant que pratique impliquant de manière privilégiée les jeunes, le sport est aussi un vecteur de rapprochement humain et culturel à l'apport spécifique.

Membre de quarante-sept fédérations internationales, du Comité Olympique International et du Spécial Olympics International, le Maroc est une terre d'accueil d'événements sportifs internationaux unidisciplinaires et pluridisciplinaires. Parmi les actions favorisant l'Alliance des Civilisations, le Maroc prévoit ce qui suit :

- **Echanges d'experts et d'expériences dans le domaine sportif ;**
- **Echange international de groupes de jeunes sportifs ;**
- **Organisation de manifestations sportives autour des thématiques suivantes : Sport et paix, Sport et tolérance, Sport et citoyenneté, Sport et fraternité ;**
- **Accueil de manifestations sportives de grande envergure: Jeux Africains de la Jeunesse (2010), tournois internationaux (tennis, sport moto, sport auto, différentes disciplines sportives olympiques et paralympiques...)**

## IV

## Migration, Tolérance et Culture de la Diversité

**A**yant été à travers son histoire une terre d'immigration et d'émigration, le Maroc est depuis toujours, adepte d'une philosophie de gouvernance migratoire qui réhabilite la migration dans sa vocation noble en tant que vecteur de rapprochement des peuples et des civilisations.

Grâce à des choix pertinents en matière de politique de gestion des relations entre le Royaume et les Marocains du monde, la communauté marocaine établie à l'étranger, illustre parfaitement, cette aptitude à éviter la déconnexion identitaire, tout en assumant un rôle clé dans la promotion de systèmes d'intégration réussis.

Les Marocains Résidant à l'Etranger ont ainsi favorisé l'émergence de multiples liens entre le Royaume et les pays d'accueil, notamment dans les domaines culturel, socio économique, technologique, environnemental et de développement durable ; ce qui est un facteur de renforcement de la compréhension et de la concorde communautaire au sein des sociétés d'accueil, mais aussi entre ces sociétés et la société marocaine.

Devenu terre de transit et d'installation de migrants, le Maroc s'efforce, par ailleurs, de préserver sur son territoire, les droits des migrants et des réfugiés et de coopérer avec le HCR et les ONG pour lutter contre la stigmatisation et les réactions de rejet.

Il faut également noter à cet égard que, le Maroc par souci d'efficacité, n'a eu de cesse d'appeler à une coopération régionale sincère dans ce domaine.

Les actions du Royaume s'inscrivant dans ce cadre se déclinent comme suit :

- **L'engagement du Maroc dans la coopération internationale en matière de lutte contre la migration illégale :**

Le renforcement de son engagement au sein de toutes les initiatives et de toutes les organisations régionales et internationales dédiées à la lutte contre la migration illégale et le trafic des êtres humains est une constante dans l'action du Maroc à ce niveau.

- **L'organisation concertée de la migration légale et la promotion des droits des migrants :**

Convaincu que la migration illégale est un facteur d'exacerbation des stéréotypes négatifs et des comportements de rejet à l'égard des populations immigrées, le Maroc est décidé à continuer à œuvrer au plan international et régional à la promotion de la migration légale et à la protection des droits des migrants et de leurs familles.

En effet, la facilitation de la migration légale est un moyen approprié pour réduire à néant le fond de commerce des trafiquants, puisque les velléités de départs clandestins sont tempérées lorsqu'il existe un espoir de mobilité légale.

- **La mise en place d'un réseau d'ONG africaines, marocaines et européennes d'action contre la migration clandestine :**

Des actions seront menées pour encourager et faciliter la mise en place d'un réseau d'ONG africaines, marocaines et européennes s'activant dans le domaine de la migration, notamment pour initier des actions communes en terme de sensibilisation en amont afin de cibler les candidats potentiels.

- **L'initiation de partenariats de jumelage croisé (Maroc-UE-Afrique) dans le domaine de la migration.**

- **Le partage avec les pays africains de l'expertise de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) pour développer des mécanismes d'intermédiation, en vue d'une gestion rationnelle de la mobilité de la main d'œuvre.**

- **L'élargissement des projets de co-développement** sur l'ensemble des routes migratoires à partir des expériences menées au Mali et au Sénégal, pour renforcer un maillage aussi dense que possible dans ce domaine.

- **L'élaboration d'un Plan de mobilisation des compétences marocaines expatriées**, à travers la rénovation du portail « Forum International des Compétences Marocaines à l'étranger » (FINCOME), destiné à encourager et à accompagner la contribution de ces compétences au développement économique et social du pays, tout en mettant en exergue leur rôle en tant que pont entre les sociétés d'accueil et les sociétés d'origine.

- **La création de centres et espaces d'échanges culturels marocains dans plusieurs pays d'accueil de migrants marocains**

Entre 2010 et 2015, une dizaine de centres sont programmés, dont cinq sont en cours de finalisation. Il s'agit du Centre culturel maroco-flamand (Bruxelles), du Centre culturel maroco-espagnol (Barcelone), du Centre culturel marocain à Tripoli, du Centre culturel marocain à Montréal, et du Centre culturel marocain à Mantes-la-Jolie.

L'animation de ces centres culturels sera assurée en coopération avec des associations de migrants, des municipalités et des élus des pays d'accueil. Leur programmation et

leur offre culturelle permettront d'accroître l'interaction humaine et intellectuelle entre la diaspora marocaine et les populations des pays d'accueil et offriront des opportunités de connaissance mutuelle et de dialogue multidimensionnel : linguistique, artistique et civilisationnel.

- **Les rencontres des « Marocaines d'ici et d'ailleurs »**

Initié en 2008, par le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger (CCME), ce forum, qui regroupe chaque année au mois de décembre plusieurs centaines de femmes d'origine marocaine installées dans près de vingt pays dont beaucoup sont membres du Groupe des Amis de l'Alliance des Civilisations, interroge la réalité économique, culturelle et sociale des émigrantes.

La rencontre consiste en un séminaire académique avec des chercheurs des pays de résidence et en parallèle des ateliers thématiques d'échanges entre les participantes.

La 3<sup>ème</sup> édition de ce forum, dont l'un des objectifs est de renforcer le rôle des femmes émigrées, aura lieu au mois de décembre 2010 à Marrakech.

Parmi les objectifs de ce grand évènement, devenu annuel et qui ambitionne de s'installer dans l'agenda du CCME, la promotion du potentiel et de l'action spécifique des femmes émigrées dans le renforcement de la compréhension culturelle avec les sociétés des pays d'accueil.

- **La poursuite de la mise en place d'un cadre partenarial**

entre le CCME et des universités européennes (France, Espagne, Belgique, Pays-Bas Italie) pour l'organisation de séminaires, débats et ateliers relatifs à la question de l'immigration, notamment dans le domaine interculturel. Ces activités visent également la création de réseaux d'échanges culturels et scientifiques entre les universités européennes et les universités marocaines partenaires du CCME.

- **La création d'une Chaire pour la promotion du dialogue interculturel**

dans le cadre d'un partenariat à finaliser entre le CCME et l'Université autonome de Barcelone qui ont déjà conclu, en avril 2010, une convention-cadre ayant permis l'organisation à Barcelone, les 8 et 9 avril 2010, d'un séminaire sur le thème de « la liberté religieuse et la citoyenneté musulmane ».

- **L'organisation, en 2011, d'une Summer School « Droit & Religion dans l'espace méditerranéen »**

par le CCME en partenariat avec l'Université de l'Insubrie en Italie. Ce programme sera ouvert aux étudiants et doctorants de pays méditerranéens et constituera un espace d'échanges et de rapprochement entre les chercheurs du Nord et du Sud de la Méditerranée.

- **La création du Conseil des Oulémas marocains d'Europe :**

En sus de son rôle d'encadrement religieux de la communauté marocaine en Europe, le Conseil des Oulémas marocains d'Europe, joue un rôle doctrinal dans la promotion du vivre ensemble et la lutte contre les expressions extrémistes, dans des sociétés ayant des référents religieux différents et où la présence musulmane n'a pas une grande expérience sociale et culturelle locale.

L'action de ce Conseil est cohérente avec la parfaite coopération du Maroc avec les pays partenaires pour le renforcement de l'intégration des émigrés dans les sociétés d'accueil.

- **La mise en place, par le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger d'un groupe de travail « cultes et éducation religieuse »**

A travers ce groupe, le CCME qui a fait de la problématique religieuse une de ses priorités, compte privilégier des réflexions sereine et responsable sur les conditions et fondements qui permettront à l'islam et aux Marocains du monde de s'intégrer pleinement dans un environnement de diversité religieuse et de resserrer leurs liens avec les autres cultes dans l'esprit de l'Alliance des Civilisations et du dialogue interreligieux.

- **L'organisation par le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger et l'Université catholique de Louvain (Belgique) d'un colloque sur le thème « l'architecture des mosquées et leur intégration dans l'espace européen ».**

- **La création d'un Musée de l'émigration**

Le projet de Musée de l'émigration au Maroc, qui figure parmi les recommandations de l'Instance Équité et Réconciliation (IER) et qui sera mis en œuvre par le CCME au cours des années 2010-2012, est destiné, entre autres, à mettre en exergue, par une meilleure connaissance de l'histoire de l'émigration marocaine, les multiples interactions humaines, sociales, culturelles et économiques dont la population émigrée a été le vecteur.

Ce projet a pour vocation également de donner lieu à diverses initiatives conjointes avec les pays membres du Groupe des Amis de l'Alliance des Civilisations : réflexion sur l'histoire des migrations dans chacun de ces pays ; échanges d'archives ; échanges de bonnes pratiques en la matière...

- **Le soutien aux projets sur l'histoire des migrations** à travers l'organisation de conférences et d'expositions sur l'histoire et l'apport des marocains aux pays qui les ont accueillis. Ces projets contiennent également l'appui à la traduction d'ouvrages y afférents.

- **La création d'un réseau international des Conseils et institutions de l'émigration.**

Cette plateforme peut constituer un axe important de partenariat dans le cadre de l'Alliance des Civilisations. La première conférence de ces conseils s'est déroulée à Rabat en mars 2009 et plusieurs personnalités, dont notamment des ministres, des responsables gouvernementaux, des représentants des conseils des émigrés, des élus des communautés émigrées aux institutions représentatives de leur pays d'origine, des représentants des partis politiques marocains et des experts en matière migratoire, ont participé à ses travaux.

Les délégations étrangères invitées ont représenté 16 pays à travers le monde (Algérie, Belgique, Bénin, Côte d'Ivoire, Croatie, Equateur, Espagne, France, Italie, Liban, Lituanie, Mali, Mexique, Portugal, Sénégal et Tunisie).

Le CCME a été chargé d'assurer le secrétariat du comité de liaison des Conseils de l'émigration et travaille notamment sur la préparation de la seconde conférence et l'élargissement du réseau des conseils et institutions de l'émigration, ainsi que des chercheurs travaillant sur la question. La prochaine rencontre doit se tenir en Espagne.

- **L'édition des actes du colloque portant sur « Migrations, identité et modernité au Maghreb »**, organisé à Essaouira entre le 17 et le 20 mars 2010, par le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger (CCME), en collaboration avec le Centre Jacques Berque. Ce colloque a permis d'aborder, de façon scientifique et publique dans un pays du Maghreb, la question du pluralisme et l'histoire du judaïsme de ces pays. Il a également été l'occasion de réaffirmer le droit de cité du judaïsme dans la mémoire et l'identité marocaines, ainsi que les défis du champ culturel et éducationnel pour l'enracinement de la culture de la paix, de la tolérance et du dialogue interculturel et inter-civilisationnel, révélateur des valeurs partagées.
- **La mise en place d'un réseau de chercheurs et acteurs de différents horizons, poursuivant la recherche scientifique et les débats initiés lors du colloque sur le thème « Migrations, identité et modernité au Maghreb ».**
- **Organisation de plusieurs colloques et rencontres internationales sur les thème de l'émigration et son apport au rapprochement interculturel**, dont notamment :
  - un séminaire sur les jeunes et l'interculturalité, qui sera organisé par le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger, en vue de permettre aux jeunes issus de l'immigration de débattre des questions liées à l'identité, à l'intégration et à la gouvernance de la diversité culturelle.
  - un colloque international sur «l'émigration et le dialogue des civilisations» programmé par le Ministère de la Culture.
- **Mise en place d'une rencontre annuelle intitulée « Jeunes Marocains : citoyens du monde »**

A l'image de la rencontre annuelle des Marocaines du Monde qui se tient à Marrakech, un programme spécial accueillera en juillet 2010, 350 jeunes marocains, de nationalités diverses, installés dans divers pays du monde. Cette activité a un double objectif : faire un état des lieux scientifique sur la situation des jeunes issus de l'immigration et leur offrir un espace d'échanges. Ce rendez-vous est appelé à devenir régulier et pourrait aussi être ouvert à d'autres jeunes issus des autres communautés de l'immigration.



## Mécanisme de suivi

Le Maroc ambitionne de conférer à son Plan National pour l'Alliance des Civilisations un caractère fédérateur, inclusif et durable. La synergie et la cohérence seront sans cesse recherchées entre les projets et les actions ; de même que seront encouragées toutes les initiatives qui impliquent en priorité les acteurs de la société civile et les jeunes publics.

Un comité national pour l'Alliance des Civilisations, constitué de représentants des ONG, des départements ministériels et de personnalités académiques et présidé par le Point Focal National, a pour tâche de faire la revue bi-annuelle du Plan National et d'évaluer sa mise en œuvre.